



Objectifs

Disposer d'une vue d'ensemble du statut de la fonction publique hospitalière

Maîtriser les différentes phases de la carrière des agents publics hospitaliers

Connaître les différentes positions statutaires administratives du personnel

Programme

Disposer d'une vue d'ensemble du statut de la fonction publique hospitalière

Les statuts des fonctionnaires hospitaliers

Champ d'application du statut de la fonction publique hospitalière

Le cadre statutaire de la fonction publique hospitalière

Les instances nationales

Les instances locales et départementales

Maîtriser les différentes phases de la carrière des agents publics hospitaliers

La carrière des fonctionnaires

Le recrutement des fonctionnaires

Les positions statutaires

Le temps de travail ; le travail à temps partiel

La notation des fonctionnaires

L'avancement des fonctionnaires

Les congés

La protection sociale

La prime d'intéressement

Les contractuels

Le recrutement des contractuels

La formation du contrat : conditions de validité, clauses obligatoires

L'exécution du contrat : période d'essai

Les congés

Généralités

La commission consultative paritaire

Déontologie, droits et obligations. Fin de carrière

La déontologie et les droits et obligations des fonctionnaires hospitaliers

Les obligations générales

Le cumul d'activités

La liberté d'opinion

La non-discrimination

Le harcèlement

La protection fonctionnelle

Le plan d'action relatif à l'égalité professionnelle

Le dispositif de signalement

La fin de carrière des fonctionnaires

La discipline : la faute disciplinaire

La discipline : la suspension

La discipline : la procédure

La discipline : les sanctions disciplinaires

La cessation des fonctions : généralités

La cessation des fonctions : indemnisation chômage

La fin du contrat des contractuels

Public

Tout agent nouvellement nommé et personnel des ressources humaines

Méthodes pédagogiques

Exposé interactif avec les participants faisant appel à leurs connaissances et expériences

Intervenant

Juriste spécialiste en droit administratif et du travail

Sanction de la formation

Attestation individuelle de fin de formation

Modalités de formation

intra-établissement

Inter APDHES

Étude de faisabilité sur demande

2 jours, 12 heures

🕒 28 et 29 septembre 2023

750 € par participant

Contact

05-56-24-49-39
info@apdhes.fr

Référence

5.2.1.

Madame Monsieur

Nom d'usage : Nom de famille :

Prénom :

Date de naissance :

Fonction/grade :

Service :

Numéro de tél. : Numéro de Fax. :

E-mail :

ÉTABLISSEMENT EMPLOYEUR :

Adresse complète :

N° SIRET :

RESPONSABLE DE LA FORMATION CONTINUE :

Tél. : Fax. :

E-mail (adresse à laquelle sera adressé l'accusé de réception de l'inscription) :

Désire participer à la formation suivante

Intitulé de l'action :

Date(s) de l'action :

Coût pédagogique : _____ Euros par participant

pris en charge par OPCO Budget de l'établissement le participant

APDHES-Centre Pierre Veaux se réserve le droit de reporter à des dates ultérieures ou d'annuler l'action de formation dans le cas où le groupe constitué serait inférieur à 5 stagiaires

Toute annulation peut être faite, sans frais, par le bénéficiaire, si elle parvient par écrit à APDHES Centre Pierre Veaux au moins 10 jours ouvrés avant le début de l'action de formation.

Sauf cas de force majeure reconnue par APDHES Centre Pierre Veaux, pour toute annulation faite par le bénéficiaire moins de 10 jours ouvrés avant le début de l'action de formation, APDHES Centre Pierre Veaux facturera un dédit de 25 % des frais de formation, montant non imputable par le bénéficiaire à la contribution financière obligatoire de formation.

En cas d'absence ou d'abandon en cours de formation, les frais de formation sont dus en totalité. Il demeure possible de remplacer le stagiaire se désistant par une personne ayant le même profil et le même besoin de formation.

Date et signature

(Nom, qualité du signataire) :